



**HÔTEL DE VILLE**  
**05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**  
Téléphone : 04.92.23.10.03  
courriel : info@ville-argentiere.fr

**Procès-Verbal du conseil municipal**  
**Séance du jeudi 14 novembre 2024**

1

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Étaient présents (12)** : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole ROBERT, Rémi ROUX.

**Pouvoirs (3)** : Sandra BONNET à Maxime RANCON, Florent LONGIS à Dominique BARNÉOUD, Alice PRUD'HOMME à Éric RIPPERT.

**Étaient absents excusés (3)** : Sandra BONNET, Florent LONGIS, Alice PRUD'HOMME.

**Étaient absents non excusés (2)** : Fabienne BIANCHI, Abdellah HADDOUCH.

Le quorum étant atteint (*au moins la moitié des membres en exercice est présente*), Monsieur le Maire ouvre donc la séance à 20 H 30.

\*\*\*\*

---

***I. Désignation du secrétaire de séance***

---

Carole ROBERT est désignée secrétaire de séance.

---

***II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 octobre 2024***

---

⇒ **Approuvé à l'unanimité.**

---

### *III. Compte-rendu des réunions*

---

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 17 octobre et le 14 novembre 2024.

2

**17 octobre 2024 : Réunion d'information et d'échanges sur le fonctionnement des cours d'eau de montagne à la Sous-Préfecture de Briançon. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

L'hydrologue qui animait cette réunion a mis l'accent sur la pente d'équilibre des cours d'eau qui, une fois cassée (aménagements divers), va tenter par tous les moyens de se rétablir. En conséquence, dans notre secteur, en raison du barrage de Serre-Ponçon, l'engravement remonte de plus en plus haut dans les vallées. Il faudra donc, dans certains cas, dégraver pour arrêter cette remontée, et ceci doit se faire dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion sédimentaire de la Durance.

**17 octobre 2024 : Inauguration après travaux de rénovation de l'école de musique Alain Lefèbvre. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Cette rénovation est une belle réalisation : travaux d'isolation phonique et énergétique, remplacement des vitrages, et création d'un rez-de-chaussée avec rampe d'accès PMR qui permet aux personnes à mobilité réduite de bénéficier des prestations proposées par l'école de musique.

**18 octobre 2024 : Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française pour les personnes ayant acquis la nationalité française (Préfecture). Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Deux argentiéroises étaient récipiendaires et cette cérémonie, quoique protocolaire, reste émouvante car les personnes sont heureuses de se voir remettre officiellement le certificat de nationalité française. *Sandrine REYMOND* ajoute que le petit film passé en cette occasion serait intéressant à diffuser dans les établissements scolaires.

**21 octobre 2024 : Foire de la Saint-Luc de Guillestre. Rapporteur : Sandrine REYMOND.**

Cette foire est traditionnellement la fête du monde paysan et agricole. De nombreux exposants étaient présents mais le bétail, pour sa part, beaucoup moins nombreux cette année. Le prix « Biosphère » a été remis en milieu de journée (partenariat entre des agriculteurs et le Parc Naturel Régional du Queyras pour la mise en œuvre de mesures agro-environnementales).

**21 octobre 2024 : Sixième Convention régionale des Maires (Aix-en-Provence). Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Elle a été essentiellement axée sur les JO 2030 et le futur projet de développement de notre région dépendant de cet évènement. Il sera en premier lieu indispensable d'améliorer les infrastructures routières et ferroviaires.

**23 octobre 2024 : Assemblée générale du comité de la FNACA de L'Argentière. Rapporteur : Serge THIVOLLE.**

Une quarantaine de personnes étaient présentes à Eyglies. Après le mot d'accueil et la minute de silence dédiée aux disparus de l'année, le bilan moral et le bilan financier ont

été présentés, ainsi que le programme pour 2025. Puis des points divers ont été débattus, et se pose la question de la difficulté des déplacements pour les porte-drapeaux qui sont âgés (la communauté de communes, ou la mairie, sont sollicités pour mettre à disposition un véhicule en ces occasions). Le bureau a ensuite été reconduit (4 personnes et pas de nouveau volontaire).

**23 octobre 2024 : Assemblée générale du comité local du Souvenir Français. Rapporteur : Serge THIVOLLE.**

Le comité compte 32 adhérents. Le Président a présenté le bilan moral et a remercié M. MARCIALIS pour son aide pour l'entretien des tombes. Le bilan financier est équilibré. Il a longuement été question du film « Les appelés » (programmé le lendemain au cinéma L'Eau Vive) et il a été précisé que tous les hommes concernés ont été contactés et que seuls 4 d'entre eux ont répondu. Le 10 novembre sera projeté au cinéma « Les sentinelles de l'oubli » et le comité travaille actuellement sur un documentaire relatif aux monuments aux morts du canton, qui devrait être diffusé le même jour en ouverture de séance. *Alain SANCHEZ précise que des représentants de la FNACA et de l'AMAC ont été reçus en bureau statutaire à la communauté de communes au sujet de l'âge avancé des porte-drapeaux. Ceux-ci ne peuvent plus assurer plusieurs cérémonies dans une même journée (essentiellement pour les 8 mai et 11 novembre) et les associations souhaitent donc recentrer toutes les cérémonies sur L'Argentière, avec présence de tous les maires. Elles demandent aux Maires de relayer leur appel aux bénévoles pour devenir porte-drapeau (il n'y a pas de conditions particulières).*

**24 octobre 2024 : Projection du film « Les appelés » par le Souvenir Français. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Ce documentaire recueille les témoignages de Messieurs Ribatto, Melquiond, Celse et Flandin, de leur vécu de la Guerre d'Algérie. Ils sont interviewés par deux jeunes argentiérois.

**25 octobre 2024 : Présentation par la communauté de communes de l'étude d'opportunité sur les fonciers stratégiques produite par Citadia. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Il s'agit d'un travail qui réunit la Communauté de Communes du pays des Écrins et la commune afin d'avoir une projection de la répartition du foncier sur le territoire au niveau des logements, des bâtiments dédiés aux services publics, etc.

**25 octobre 2024 : Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Rapporteur : Carine QUILICI.**

Les délibérations de demandes de subvention pour les opérations « Repas des aînés 2025 » et « Coup de pouce au permis 2025 » ont été approuvées à l'unanimité.

Un premier bilan « Mutuelle communale » dressé par M. GARCIN a été présenté aux membres du conseil d'administration et il est globalement positif : à ce jour 82 devis ont été établis et 28 adhésions signées. Le taux de concrétisation est de 34%. Il n'y aura normalement pas d'augmentation tarifaire pour 2025. Un bilan plus précis est attendu afin d'identifier les catégories socio-professionnelles des adhérents.

**25 octobre 2024 : Remise des bonnets de chimios confectionnés dans le cadre de l'opération « Mon bonnet rose ». Rapporteur : Sandrine REYMOND/Carine QUILICI.**

Le principe de cette opération portée par l'association « Mon bonnet rose » est rappelé : des tee-shirts sont collectés et servent à confectionner des bonnets de chimio offerts aux

patientes atteintes d'un cancer du sein (les bonnets ne sont pas remboursés car étant considérés comme relevant de « l'esthétique »). Les élèves de Madame REYMOND ont confectionné des bonnets ainsi que quelques personnes et une cinquantaine de pièces seront apportées au centre d'oncologie de Gap. Un appel est lancé aux couturiers/couturières car la mairie dispose de plusieurs cartons de tee-shirts et ce dispositif existe toute l'année. Carine QUILICI propose de mettre en place des ateliers de couture quelques après-midis l'année prochaine, bien en amont d'octobre rose, éventuellement avec la bibliothèque dans le cadre de son programme d'animations.

**27 octobre 2024 : Recyclage « Certificat préposé au tir » pour les artificiers du spéléo secours français à la mine d'argent. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Aucun élu n'a pu participer cette année en raison du mauvais temps. Néanmoins le bilan est globalement très positif et la mine d'argent est ainsi utile à d'autres fins que le tourisme culturel !

**30 octobre 2024 : Comité de pilotage de la Convention territoriale globale (Caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes). Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

La Convention Territoriale est signée par la CCSS (Caisse commune de sécurité sociale : CAF + Sécurité Sociale), le Département des Hautes-Alpes et la Communauté de Communes du Pays des Écrins. Cette année les communes ont été associées à la réunion du comité de Pilotage dans un souci de compréhension des enjeux liés à l'accueil de la petite enfance et de la jeunesse.

La CAF et le Département souhaitent dorénavant que les communes soient signataires de la convention afin de pouvoir proposer et développer les différents modes de garde (MAM par exemple : Maison d'Assistantes Maternelles) car les places proposées en crèche sont nettement insuffisantes.

**31 octobre 2024 : Festivités et animations « Halloween ». Rapporteur : Carine QUILICI.**

Cette belle animation a eu beaucoup de succès, notamment autour des 5 ateliers créatifs de l'après-midi qui ont accueilli une cinquantaine d'enfants. Le spectacle de magie proposé par l'Office du Tourisme au Foyer Culturel a également eu un public venu en nombre. Quant à la soirée dédiée aux ados, il faudra faire mieux lors d'une prochaine édition et éventuellement préciser quel public est ciblé. Néanmoins tous les participants sont venus déguisés, c'était la condition pour participer !

*Alain SANCHEZ ajoute qu'il a rarement vu autant de monde pour la collecte des bonbons, parents et enfants.*

*François ROTH précise que le spectacle a été apprécié mais qu'il y avait près de 300 personnes, ce qui a parfois un peu gêné le magicien !*

Lisa BEILLARD, chargée des animations, est vivement remerciée pour son travail, ainsi que l'Office de Tourisme qui a offert le spectacle.

**5 novembre 2024 : Conseil Municipal Jeunes. Rapporteur : Carine QUILICI.**

6 membres du CMJ ont répondu à l'appel pour travailler sur le choix des cadeaux de l'arbre de Noël et ont fait preuve de maturité pour cette sélection (peu de plastique, cadeaux ludiques).

**6 novembre 2024 : Réunion territoriale d'information « Subventions et France Ruralités 2024 ». Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Les modalités de la campagne de subventions DETR-DSIL 2025 ont été présentées (dépôt des dossiers, critères d'éligibilité).

Ont également été évoquées les pertes de crédit au niveau départemental.

**7 novembre 2024 : Réunion publique sur la prévention des incendies et feux de forêt et les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Rapporteur : Sandrine REYMOND.**

La DDT et un pompier d'Embrun étaient présents pour présenter les Obligations Légales de Débroussaillage. Malheureusement les administrés ne se sont pas déplacés, c'est dommage car il ne s'agit pas de « raser » la végétation mais de connaître la réglementation pour pouvoir contribuer efficacement à la lutte contre les incendies. Le diagnostic sera fait gratuitement par les services de l'État et les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie (un encart est prévu à cet effet dans le prochain « mine d'Infos »).

**7 novembre 2024 : Conseil d'école de l'école élémentaire de La Bessée. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD / Christine LAZARINI.**

7 nouveaux parents d'élèves ont été élus. Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité. Le PPMS a été présenté et le 1<sup>er</sup> exercice prévu le 7 octobre s'est très bien passé, les enfants sont sortis des classes calmement. L'exercice intrusion aura lieu au cours de ce mois de novembre et celui relatif aux risques majeurs se passera en 2025. Ceci se fait en collaboration avec la mairie. Les effectifs sont de 114 élèves en tout (- 11 par rapport à l'année précédente) et toutes les classes, sauf le CP et un CM2, sont à double niveau. Il y a 6 classes + la classe ULIS. Puis les actions pédagogiques ont été présentées, notamment la création d'une aire éducative. Un voyage scolaire est prévu pour les CM1/CM2, le souhait est d'aller en Italie. Enfin, un point sur les travaux à réaliser a été fait (végétalisation de la cour notamment) et des réponses ont été données aux parents d'élèves sur diverses questions (cantine, aide aux devoirs, stationnement réservé aux taxis).

**8 novembre 2024 : Matinée dédiée au thème « Forêt et filière bois » sur invitation de Monsieur le Sénateur des Hautes-Alpes et avec la présence de Madame la Sénatrice de la Côte-d'Or, Anne-Catherine LOISIER, Présidente de la Commission « Forêt et filière bois » au Sénat (à Crots). Rapporteur : François ROTH.**

Seulement une dizaine d'élus du département était présente. La réunion a débuté par un état des lieux de la filière bois dans les Hautes-Alpes, puis un temps d'échanges était organisé autour des perspectives de la filière bois dans le département face aux enjeux climatiques. Il y a eu également la visite de la SARL Bois du Boscodon, puis de la forêt alentour avec présentation des essences résistantes à l'augmentation des températures (pin noir, mélèze). Le soutien de la filière bois départementale apparaît comme un enjeu économique, mais également écologique, pour l'avenir.

Monsieur le Sénateur a également évoqué la reprise du projet de la Haute École du Bois et de la Forêt.

**8 novembre 2024 : Comité de pilotage ORT (Opération de Revitalisation des Territoires), en présence de Madame Dalila ZANE, Sous-Préfète. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Les 4 axes de travail ORT, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », ont été rappelés : mobilité (dont l'aire de covoiturage), équipements (aménagement du centre-bourg, réseau de chaleur, signalisation des parkings), logement (Maison Planche, animations autour de l'habitat, rénovation des logements communaux et saisonniers), et développement du commerce (rénovation des devantures des locaux commerciaux, maison de l'artisanat et des produits locaux, réhabilitation de bâtiments de services publics). Un axe transversal de « valorisation du territoire » a été ajouté.

Certaines actions sont achevées, d'autres sont en cours dont l'OPAH-RU. Le projet « Maison Planche » reste d'actualité mais il est complexe en raison de la présence du pressoir, classé Monument Historique.

Un nouveau secteur a été intégré dans le périmètre ORT : il s'agit des abords de la gare.

#### **8 novembre 2024 : Commission Animations. Rapporteur : Carine QUILICI.**

Les élections du CMJ étaient au cœur de cette réunion. 5 enfants se sont présentés et sont d'office élus (7 étaient éligibles). La campagne aura néanmoins lieu comme prévu et le 23 novembre les résultats seront officiellement proclamés. Puis ont été revues les plus proches animations prévues (après-midi belote...). La liste des cadeaux choisis par le CMJ a été validée par la commission et le budget est tout à fait satisfaisant. Les chèques-cadeaux pour les CM1/CM2 sont maintenus. L'organisation du marché de Noël du 8 décembre pose problème car la salle est occupée la veille, mais les exposants inscrits sont nombreux (une cinquantaine d'exposants). Le Secours Populaire, organisateur, prévoit une bourse aux jouets sur la mezzanine. Il y a également beaucoup de choses à caler pour l'arbre de Noël et les animations prévues le même jour, le samedi 14 décembre (chorale, tombola, Écho des Glaciers, goûter par Les P'tiots de la Durance, feu d'artifice).

*Il est à noter que les salles communales sont de plus en plus demandées, à la location, par des associations du Guillestrois et du Briançonnais, mais que la priorité sera donnée aux associations du territoire (confirmation d'Alain SANCHEZ) et qu'un calendrier annuel devra être établi en ce sens. Le choix d'avoir revu les tarifs l'année dernière, contrairement aux diverses craintes exprimées, n'a pas du tout freiné les demandes de location et il est important de le souligner.*

#### **11 novembre 2024 : Cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Cette belle cérémonie a rassemblé un public nombreux !

#### **14 novembre 2024 : Commission du Personnel communal. Rapporteur : Alain SANCHEZ.**

Les deux candidats retenus pour le poste d'agent des services techniques municipaux ont été reçus en entretien et la commission a fait son choix à l'issue.

---

### **IV. Délibérations approuvées**

---

#### **1. Convention relative à la disponibilité opérationnelle, formation et technique, des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) pendant leur temps de travail.**

La commune compte actuellement 3 Sapeurs-Pompiers Volontaires parmi le personnel communal.

Une convention est conclue entre le SDIS, la commune et chaque SPV, afin de déterminer les conditions et les modalités de la disponibilité opérationnelle et technique ainsi que de la formation, pendant le temps de travail du SPV, dans le respect des nécessités de fonctionnement de la collectivité.

Les dernières conventions datent de 2017. Le SDIS propose d'actualiser les conventions déjà existantes.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

## **2. Demande de subvention par l'association "Vertical Écrins" pour l'organisation de l'ICE 2025.**

Suite au dépôt du dossier complet de demande de subvention à hauteur de 2000 € pour l'organisation de l'évènement sportif « Ice Climbing Écrins 2025 », le Maire propose de reconduire la subvention à hauteur de 2000 €.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

## **3. Décision modificative sur le budget de la commune.**

Il s'agit principalement par cette délibération de modifier, à la demande du trésorier, des imputations comptables, et d'inscrire les écritures d'ordre spécifiques aux cessions.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

## **4. Actualisation du plan de financement des travaux à la suite des intempéries de juin 2024.**

Suite aux crues de la Durance au mois de juin 2024, des dégâts ont été constatés au niveau du stade d'eau vive, du bike parc et de la voie verte (au niveau du silo à sel de la DIRMED). Un dossier de demande de subvention État (fonds de solidarité) a été déposé en urgence le 14 août 2024 pour un montant de travaux prévisionnel de 807 935 € H.T. (délibération du conseil municipal du 19 septembre 2024).

Depuis, une étude de travaux pour le stade d'eau vive a été réalisée par Monsieur Michel BAUDRY qui propose une solution en enrochement secs au niveau des épis plutôt que de l'enrochement bétonné comme cela avait été chiffré à la base. Cette solution est nettement moins onéreuse car elle évite une reprise totale des fondations des enrochements.

Par conséquent une nouvelle délibération doit être prise afin de réactualiser le plan de financement avec une nouvelle base de travaux de 230 070,10 € H.T, sur laquelle sont sollicités l'État à hauteur de 50 % et le Département à hauteur de 30 %.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

## **5. Adhésion de la commune à l'Agence France Locale.**

Le Groupe Agence France Locale est une société territoriale, c'est-à-dire une société anonyme à conseil d'administration dont le siège est à Paris et dont les membres de la société sont exclusivement des collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux. La gouvernance est assurée par un directoire composé de 4 professionnels reconnus du secteur bancaire des collectivités territoriales.

Ce groupe, né en 2004, est donc une banque publique créée par et pour des collectivités, dont le modèle économique a puisé son inspiration dans les modèles d'agences de financement des collectivités locales des pays nordiques nées il y a plus d'un siècle.

L'AFL n'a pas été créée pour générer du profit mais pour accompagner au mieux les collectivités territoriales dans la réalisation de leur projet de prêt afin de financer leurs investissements, quels qu'ils soient.

Ce modèle économique est donc basé sur un apport en capital initial de chaque adhérent, calculé en fonction des éléments financiers issus du compte administratif des adhérents à l'instant N-1.

S'agissant de la commune de L'Argentière, une demande a été faite auprès de l'AFL pour connaître son éligibilité : après étude de notre dossier, l'AFL nous a confirmé notre éligibilité et est prête à financer nos projets.

L'apport en capital initial est de 34 100 € dont le versement peut s'effectuer sur 5 ans soit une moyenne de 6 800 €/an.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

En l'absence de questions du public, la séance est levée à 23 H 08.

La Secrétaire de séance Madame Carole ROBERT 	Le Maire Monsieur Alain SANCHEZ  
PV signé le 5 décembre 2024	PV publié le 5 décembre 2024